

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission de la sécurité sociale et  
de la santé publique  
CH-3003 Berne

www.parlement.ch  
sgk.csss@pd.admin.ch

À l'attention :

- des gouvernements cantonaux,
- des partis politiques,
- des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne,
- des associations faîtières de l'économie,
- des autres milieux intéressés

Le 22 novembre 2010

**07.419 Initiative parlementaire. Politique en faveur de la famille. Article constitutionnel.  
Lancement de la procédure de consultation**

Madame, Monsieur,

Le 13 octobre 2010, la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) a approuvé l'initiative parlementaire mentionnée en titre, qui vise à compléter la Constitution par un nouvel art. 115a selon lequel la Confédération et les cantons sont tenus de prendre des mesures en faveur de la conciliation entre la vie familiale et l'exercice d'une activité lucrative et, en particulier, de mettre en place une offre appropriée de structures de jour extrafamiliales et extrascolaires.

La commission a chargé l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne, les associations faîtières de l'économie ainsi que les autres milieux intéressés sur le projet d'acte.

Vous trouverez ci-joint l'avant-projet d'acte de l'Assemblée fédérale, établi par la CSSS-N, assorti du rapport explicatif. D'autres exemplaires peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>. Nous vous invitons à envoyer votre avis écrit d'ici au

**4 mars 2011**

à l'adresse suivante : OFAS, Domaine Famille, générations et société, Effingerstrasse 20, 3003 Berne. De plus, de manière à simplifier la procédure d'évaluation des résultats, nous vous saurions gré de bien vouloir en envoyer également une copie par courriel (document Word) à l'adresse [familienfragen@bsv.admin.ch](mailto:familienfragen@bsv.admin.ch).



Vous remerciant d'ores et déjà de votre précieux concours, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Thérèse Meyer-Kaelin  
Présidente de la commission

Annexes :

- Projet mis en consultation et rapport explicatif de la CSSS-N (d,f,i)
- Liste des destinataires (d,f,i)